

La Brève

1. **LAB UPA 2016 : l'UPA s'invite dans la campagne présidentielle - Programme**
2. **Elections CMA 2016 - TPE-PME - Ils ont dit... - Focus - Rappel**
3. **Fiscalité locale - Etude - Désignations
Votre opinion - Ils ont dit...**
4. **Les brèves - L'agenda**

Lettre d'information bimensuelle N°349 - 15 septembre 2016

Programme

MERCREDI 26 OCTOBRE 2016
DE 18H À 22H30

Opération « Nos OP ont du talents »

8 expériences réussies développées par des Organisations Professionnelles (OP) relevant de l'UPA, décryptées pour être applicables.

Soirée animée par Julia Vignali suivi d'un dîner animé

JEUDI 27 OCTOBRE 2016
DE 9H À 14H

Priorités pour le Quinquennat

1^{er} débat : La concurrence peut-elle être loyale ?

2^{ème} débat : Arrivera-t-on à réformer le droit du travail ?

3^{ème} débat : Les gouvernants peuvent-ils comprendre l'économie de proximité ?

Programme détaillé, informations pratiques et inscription sur lab-upa.fr (mot de passe inscription : LAB 2016).

LAB UPA 2016

L'UPA s'invite dans la campagne présidentielle

A quelques mois d'échéances électorales majeures, le LAB UPA revêt cette année une couleur particulière : il s'agira d'interpeller les futurs candidats sur leurs engagements pour l'économie de proximité..

Le LAB 2016 offre une opportunité unique : soumettre les idées novatrices et les revendications réalistes que l'UPA veut voir traduites en actes concrets lors du prochain quinquennat. Avec l'objectif de porter sa vision en faveur des 1,3 million d'entreprises de proximité, l'UPA entend faire de ces deux journées organisées les 26 et 27 octobre au Palais Brongniard à Paris un moment fort. Le 26 après-midi, les représentants de l'UPA seront réunis par leurs confédérations respectives (CAPEB, CNAMS, CGAD) avant de se retrouver en soirée. Ce sera alors le premier temps du LAB qui cette année encore sera consacré aux « bonnes pratiques » des organisations professionnelles affiliées à l'UPA. Une série d'initiatives positives seront ainsi présentées en vue de les partager et de permettre aux autres organisations de s'en inspirer. Le lendemain matin, le LAB accueillera un public plus large qui pourra assister à trois débats entre des personnalités de premier plan et le Président et les Vice-Présidents de l'UPA. Ensemble,



ils échangeront sur des enjeux clés tels que la notion de « concurrence loyale », la réforme du code du travail, ou encore la fracture entre les gouvernants et les entreprises de proximité. Jean-Pierre Crouzet accueillera ainsi l'ancienne ministre Roselyne Bachelot mais également l'essayiste Agnès Verdier Molinié ainsi que l'économiste Daniel Cohen. En point d'orgue, le livre blanc de l'UPA sera révélé : 13 propositions, à la fois réalistes et novatrices, pour nourrir les programmes politiques des candidats à l'élection présidentielle.

Ils ont dit...

Jean-Pierre Crouzet, Président de l'UPA, lance un appel aux chefs d'entreprise artisanale et conjoints d'artisan :

« Plus d'un million d'entreprises sont concernées par les élections aux Chambres de métiers et de l'artisanat. C'est une échéance décisive.

J'encourage tous les électeurs à participer au scrutin et à voter pour les listes UPA.

Car l'UPA est la seule organisation patronale qui représente l'ensemble des métiers de l'artisanat et qui défend à 100% les intérêts des entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité.

Voter est un devoir.

Du 1er au 14 octobre : votez et faites voter UPA ! »

Focus

Dans le cadre des communications préalables aux élections, l'UPA a engagé une vaste campagne media.

Une annonce de soutien aux listes UPA paraîtra dans tous les titres de la presse quotidienne régionale sur ¼ de page, les 26 et 29 septembre 2016.

Parallèlement, 150 spots radio de 20 secondes seront diffusés entre le 22 et le 29 septembre sur RTL (77 passages) et RMC (73 passages), qui figurent parmi les stations les plus prisées des artisans.

Rappel

La campagne des « Sacrifiés » lancée par l'UPA en 2013 avait eu pour résultat une baisse des cotisations familiales des travailleurs indépendants pour un montant d'1 milliard d'euros.

A J-15, l'UPA appelle à une mobilisation massive

A quinze jours des élections aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat -CMA-, l'UPA appelle les chefs d'entreprise et leurs conjoints, sur tout le territoire, à participer massivement à ce scrutin et à voter pour l'UPA, afin que les CMA soient gérées par des artisans, pour les artisans. Plus d'un million de chefs d'entreprise artisanale et de conjoints collaborateurs éliront leurs représentants au sein des CMA. Le vote se déroulera par correspondance à compter du premier octobre et jusqu'au 14. L'enjeu est essentiel car les CMA ont la mission d'apporter des services performants aux entreprises et de défendre l'indépendance du secteur artisanal. L'UPA invite d'ores et déjà les électeurs à se mobiliser autour de ce rendez-vous et à consulter le site dédié aux élections pour trouver toutes les réponses à leurs questions et connaître les engagements de l'UPA : www.cma2016.fr.



L'UPA présentera des listes de candidats sur l'ensemble du territoire sous la bannière : « L'artisanat, c'est nous ! Votez UPA ! ».

TPE-PME**Le gouvernement s'apprête à baisser les cotisations des indépendants**

L'UPA a accueilli avec intérêt mais aussi avec vigilance la volonté du président de la République de poursuivre la baisse du coût du travail en 2017 en renforçant le CICE et en accordant une mesure d'allègement aux travailleurs indépendants qui ne bénéficient pas du crédit d'impôt. Le CICE sera augmenté d'un point, passant de 6 à 7% de la masse salariale. Quant à l'allègement pour les indépendants, il sera discuté dans le cadre du projet de loi

de financement de la Sécurité sociale fin septembre. Annoncée par François Hollande fin juin, cette mesure a été confirmée par le Premier ministre deux mois plus tard. Toute baisse du coût du travail constitue un encouragement à embaucher, même si les entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité attendent davantage une baisse directe et pérenne du niveau des prélèvements sociaux, une mesure qui serait plus immédiatement visible et donc plus efficace. Pour autant, c'est la première fois depuis bien longtemps, que des orientations économiques ne lèsent pas les TPE-PME par rapport aux grands groupes. C'est pourquoi, si l'UPA s'est bien entendu félicitée d'une telle orientation, elle espère que le curseur de baisse du coût du travail sera au bon niveau. Pour cela, elle a encouragé le gouvernement à organiser la concertation avec les organisations représentatives.

L'UPA réclame l'abandon de la nouvelle taxe spéciale d'équipement régional

Alors que le Président de la République et le gouvernement affichent leur volonté de mener une politique favorable aux TPE-PME, la création d'une nouvelle taxe au profit des régions vient en totale contradiction avec cet objectif. Ainsi, l'UPA a dénoncé la création de cette taxe spéciale d'équipement régional qui va alourdir la fiscalité des entreprises alors que la Contribution foncière des entreprises -CFE-, qui a partiellement remplacé l'ex taxe professionnelle, s'est déjà traduite par une forte inflation fiscale pour la plupart des TPE-PME. Ce changement de cap est de nature à freiner les investissements et s'oppose à l'emploi au moment même où la reprise reste incertaine. Cette inquiétude de l'UPA est d'ailleurs partagée par les exécutifs ré-

gionaux qui ne s'y trompent pas en déclarant que cette taxe n'était pas la bonne solution pour faire face aux dépenses engendrées par les nouvelles compétences régionales. Dans ce contexte, l'UPA qui est totalement opposée à cette nouvelle taxe spéciale d'équipement régional, a appelé le gouvernement et les parlementaires à ne pas la créer dans le cadre du projet de loi de finances pour 2017.



ETUDE

La transmission-reprise d'entreprises artisanales

Le soutien à la transmission-reprise d'entreprise est un enjeu important pour la structuration du tissu artisanal et la pérennisation des emplois : 30% des entreprises de plus de 3 ans sont ainsi issues d'une reprise. La dynamique d'évolution de ce mode d'installation est pourtant peu connue, dans l'artisanat comme dans l'ensemble de l'économie. Quelles sont les formes de reprise ? Qui sont les repreneurs ? Peut-on évaluer le nombre des installations par reprise ? Autant de questions auxquelles le nouveau dossier « focus » de l'Institut Supérieur des Métiers -ISM- tente d'apporter des réponses, sous la forme d'une synthèse des données disponibles sur le sujet. Il apparaît ainsi que le volume des reprises artisanales est en baisse



depuis 2008. Ceci s'explique par de nombreux facteurs, à commencer par la crise et la baisse d'activité, mais également le maintien à un niveau élevé des coûts de transaction des fonds de commerce ou encore l'apparition de nouveaux régimes du type micro-entreprise, porteurs d'une démarche aux antipodes de la reprise d'entreprises. Ce dossier ébranle aussi un certain nombre d'idées reçues. Ainsi, les repreneurs ont des profils peu différents des créateurs « ex nihilo ». Autre enseignement de taille : le marché de la cession est souvent surestimé car toutes les entreprises artisanales n'ont pas vocation à être cédées. Une étude que l'on peut commander sur le site www.ism.infometiers.org.

Désignations

UPA ARIEGE
Philippe Ferre (CGAD) succède à la présidence à Jean-Luc Mirouze (CGAD).

Ils ont dit...

Philippe Richert et François Bonneau président et président délégué de l'Association des régions de France :

« C'est le Gouvernement qui a proposé la mise en place d'une Contribution spéciale d'équipement pour un montant total d'environ 600 millions d'euros.

Les Présidents de Région ont tenu de manière constante à cet égard un discours clair. Ils n'ont jamais souhaité la mise en place d'un impôt supplémentaire dont les Régions auraient la possibilité de moduler le taux.

Ce choix de vecteur relève donc bien de la responsabilité de l'Etat, les Régions ne peuvent être tenues comme partie prenante de cette décision. »

Votre opinion

Alors que la taxe spéciale d'équipement régional fait l'objet du dernier sondage mis en ligne sur upa.fr, nous vous révélons les résultats du précédent sondage portant sur le compte pénibilité, et mis en ligne du 27 juin au 5 septembre. Sans surprise, les résultats affichent une très forte opposition à l'établissement d'un tel dispositif :

Concernant le compte personnel de prévention de pénibilité, pensez-vous qu'il faille... :

- le supprimer totalement et définitivement : 80%
- reporter d'un an l'application des 6 nouveaux critères prévus au 1^{er} juillet 2016 : 10%
- ni l'un ni l'autre : 9%.

5^{ème} réunion nationale des CPRIA

Pour la 5^{ème} année consécutive, les membres des 22 CPRIA se retrouveront à Paris à l'occasion de leur réunion nationale. Cette édition se déroulera le 25 novembre à l'Espace Eurosites Georges V (Paris 8^{ème}). Comme il est d'usage, une réunion préparatoire sera organisée la veille après-midi, avec les membres UPA des CPRIA. Nous reviendrons bien évidemment plus en détail sur cette manifestation dans un prochain numéro de *La Brève*. D'ores et déjà, prenez date.

Elections TPE

Du 28 novembre au 12 décembre 2016 se tiendra la deuxième édition du scrutin spécifique aux salariés des entreprises de moins de 11 salariés (TPE) et aux employés à domicile. 4,6 millions d'électeurs sont ainsi appelés à voter pour le syndicat de leur choix qui les représentera dans la négociation collective de leurs conditions de travail. Les modalités de l'élection sont simples puisque les salariés peuvent voter par correspondance ou sur Internet. Les employeurs concernés ne sont pas chargés de l'organisation de ce scrutin. Ils peuvent en revanche encourager la participation de leurs salariés au vote ce qui permettra de mieux faire valoir les spécificités et les enjeux des relations de travail au sein des petites entreprises, notamment au niveau de leurs branches. Dans cette optique, l'UPA mènera une campagne de sensibilisation à destination des entreprises de proximité dans les prochaines semaines.

L'Artisanat, premier employeur d'apprentis de France

L'Artisanat continue d'être un réservoir à apprentis. En 2013-2014, les TPE du secteur ont formé 160.000 d'entre eux, soit 37% des alternants français. Ce constat, fait par l'Institut Supérieur des Métiers et Maaf Assurances, ne doit cependant pas éluder un phénomène global auquel n'échappe pas l'artisanat : une baisse plus que sensible des effectifs d'alternants (-4%), et ce pour la deuxième année consécutive. Depuis, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage a enregistré une hausse de 2,1 % en 2015 selon un récent rapport de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), rattachée au ministère du travail. Ainsi fin 2015, la France comptait au total 402 900 apprentis, contre 400 900 en 2014.

6^{ème} Fête de la Gastronomie

La 6^{ème} édition de la Fête de la Gastronomie se déroulera du 23 au 25 septembre dans toute la France. Portée par Martine Pinville, Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, en partenariat avec Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, la Fête de la Gastronomie est construite autour de manifestations festives et populaires. Durant trois jours, acteurs de la gastronomie, au premier rang desquels les artisans de l'alimentation, et grand public se rencontrent et échangent au rythme des événements. En 2015, près de 2 millions de visiteurs et 300 000 professionnels se sont ainsi retrouvés autour de plus de 11 000 événements.

A noter dans vos agendas 2017

C'est en pleine Semaine Nationale de l'Artisanat, organisée du 10 au 17 mars, que se déroulera le 16 mars la « journée des présidents » réunissant l'ensemble des présidents et responsables administratifs des UPA territoriales. L'UPA retrouvera par la suite ses quartiers d'automne au Palais Brongniart à l'occasion du LAB UPA les 25 et 26 octobre.

L'agenda

21 SEPTEMBRE

Entretien du Secrétaire Général de l'UPA avec M. Amghar, directeur adjoint de cabinet auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé Marisol Touraine sur le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale PLFSS 2017.

22 SEPTEMBRE

Participation du président et du secrétaire général de l'UPA à une réunion du Comité du Dialogue Social pour les questions Européennes et Internationales -CDSEI- sur la proposition de révision de la directive sur le détachement des travailleurs.

23 SEPTEMBRE

Entretien du secrétaire Général à la Direction Général du Travail sur la représentativité patronale.

26 SEPTEMBRE

Participation des secrétaires généraux de l'UPA et de ses confédérations membres à une réunion de travail avec la Direction du Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale -FAFCEA-.

27 SEPTEMBRE

Participation du président et du secrétaire général de l'UPA à une rencontre du Comité de Liaisons des Décideurs Economiques -CLIDE-.

29 SEPTEMBRE

Participation du secrétaire général de l'UPA à une réunion du Conseil d'administration de l'Association de Gestion du Fonds Paritaire National -AGFPN-.

30 SEPTEMBRE

Début de la campagne électorale pour les élections aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

1^{er} au 14 OCTOBRE

Elections aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat.



La Brève est éditée par l'Union Professionnelle Artisanale (association loi 1901) - Siège social : 53, rue Ampère - 75017 Paris - Tél. : 01 47 63 31 31 web : www.upa.fr - Mèl : upa@upa.fr - Président : Jean-Pierre Crouzet - Directeur de la publication : Jean-Pierre Crouzet - Responsable de la rédaction : Pierre Burban - Impression : LFT - 7-9, avenue Faidherbe - 93100 MONTREUIL - Date de parution : 15 septembre 2016 - ISSN 2117-3230